



DES
IDÉES

POUR VOTRE VILLAGE ?

 C'EST QUAND VOUS VOULEZ ! 





Rueil-Malmaison est découpée en 12 quartiers appelés villages, chacun dispose d'un Conseil constitué de bénévoles du quartier qui donnent de leur temps à la collectivité.

Les Conseils de Village visent à favoriser la participation citoyenne, à développer l'information, la concertation, la consultation, la co-élaboration, le civisme et l'écocitoyenneté ainsi qu'à faire émerger des projets citoyens dans l'intérêt collectif.

Un Adjoint au Maire délégué à la Citoyenneté accompagné de 4 Adjoint-Territoriaux, membre du Conseil Municipal, assurent le dialogue permanent avec les Conseils de Village.

Le service Citoyenneté est le référent privilégié des Conseils de Village.



LES MISSIONS DES CONSEILLERS DE VILLAGE

- 🗨️ **Participer régulièrement** aux activités / réunions du Conseil
- 🗨️ **Relayer l'information** auprès des habitants et rendre visibles et accessibles les travaux du Conseil
- 🗨️ **Participer à la remontée d'informations** vers le service Citoyenneté
- 🗨️ **Être force de proposition** pour le Village



LES ACTIONS MENÉES PAR LES CONSEILLERS DE VILLAGE

- 🗨️ **Participation aux grands projets** du Village
- 🗨️ **Diagnostic Citoyen**
- 🗨️ **Consultation de rue**
- 🗨️ **Rencontre** des forces vives
- 🗨️ **Participer ou organiser les manifestations** du Village
- 🗨️ **Élaborer un projet de Village** : vision à moyen terme